

# PROJET PEDAGOGIQUE ALM

Année 2016-2017



## 1. Les Objectifs de l'Association

*Toute association a un projet éducatif qui fixe les objectifs à atteindre par tous les secteurs de la structure.*

*L'Escale a pour objectifs :*

- *Favoriser la participation des habitants et des partenaires*
- *Développer le lien social*
- *Développer le maillage territorial*
- *Créer une dynamique culturelle*
- *Soutenir la parentalité*
- *Accueillir les enfants et les jeunes*

*Cette année, l'Escale tournera sur le thème du « vivre ensemble ». L'ouverture vers les autres, la découverte d'autres cultures et le partage seront au cœur de notre projet.*

***Ainsi, la finalité de notre projet éducatif est de permettre à l'enfant de grandir de manière solidaire avec les autres dans une société la plus démocratique possible.***

## 2. Les Objectifs de l'ALM

### **Objectifs spécifiques de l'Accueil de Loisirs**

L'Accueil de Loisirs pour les enfants scolarisés à l'école maternelle a ses objectifs propres, spécifiques au public accueilli. L'équipe d'Animateurs s'attachera à développer un projet au service de l'enfant, afin qu'il puisse s'épanouir et vivre à son propre rythme son temps de loisirs.

***Favoriser et encourager la curiosité de l'enfant, l'éveiller à ce qui n'est pas connu (désir de voir, de comprendre et de connaître).***

***Développer la psychomotricité :***

- psychomotricité fine (activité manuelle, graphisme, ...),
- psychomotricité globale (jeux sportifs, ...).

***Permettre et encourager l'autonomie et la prise d'initiatives***

- permettre aux enfants d'être les acteurs du projet d'animation,
- respecter les choix des enfants.

***Éduquer aux règles d'hygiène et de propreté***

***Socialiser (placer l'enfant dans des situations de découverte des relations sociales, de communication et de coopération)***

- faire de la parole de l'enfant, une parole créatrice,
- favoriser la coopération, la solidarité et le respect de l'autre,
- permettre à l'enfant de s'exprimer sous différentes formes possibles.

***Prendre en compte et respecter le rythme de vie de l'enfant***

- temps des repas (éducation à la découverte des goûts, apprentissage à l'autonomie ...),
- temps du repos (temps de détente pour les plus grands, temps de sieste pour les plus petits),
- temps d'activités ou de non activités (espaces permanents, activités différentes en fonction du moment de la journée, respect du choix de l'enfant).

***Sensibiliser l'enfant à l'environnement***

- faire prendre conscience des conséquences positives et négatives à partir des petits gestes du quotidien.

***Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant***

- favoriser un climat de confiance, de tolérance, de spontanéité et d'échanges,
- privilégier le dialogue, la coopération et l'insertion de l'enfant dans le groupe,
- donner à l'enfant des repères à partir de règles de fonctionnement du centre et de la vie en collectivité.

***Dans l'esprit de ces quelques objectifs, nous essayons d'amener l'enfant à être l'acteur principal de ses loisirs et non un consommateur passif d'activités***

### 3. Les modalités générales de fonctionnement

#### Jours et heures d'ouverture

L'Accueil de Loisirs Maternel, installé dans les locaux de l'Ecole maternelle Niederau, rue Redslob, accueille les enfants les mercredis durant les périodes scolaires et les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis durant les petites et grandes vacances scolaires. Les enfants sont accueillis à partir de 11h20 et jusqu'à 18h15.

#### Les mercredis

Nous accueillons les enfants du 1 septembre 2016 au 5 juillet 2017.

Nous avons à notre disposition 1 salle d'accueil (qui sert également de salle d'activités), 1 grande salle d'activités, une cuisine pédagogique, une salle de sieste et de repos, 1 salle de motricité, une cour agrémentée d'une structure de jeux, 1 salle de réfectoire et 1 bureau. Toutes ces salles sont équipées de mobiliers adaptés aux jeunes enfants et aux normes de sécurité en vigueur.

Les activités ont lieu de 14H00 à 17H00. Les enfants sont récupérés en car dans les écoles du quartier. Un accueil est proposé à 11h30 pour les enfants venant par leur propre moyen.

#### Public accueilli

L'Accueil de Loisirs développe un projet pédagogique spécifiquement adapté aux enfants âgés de 3 à 6 ans.

#### Effectif

La capacité d'accueil de l'Accueil de Loisirs est de 40 enfants sur toutes les périodes de fonctionnement (mercredis et vacances scolaires).

#### Tarification

Le centre Social et Culturel l'Escale aligne la tarification de l'Accueil de Loisirs sur la tarification en vigueur dans les différents Accueils de Loisirs Maternel de Strasbourg.

### 4. Une journée type à l'ALM

**11h20 :** Départ des équipes d'animateurs pour récupérer les enfants dans les écoles de la Robertsau  
Puis Jeux libres (*dans la cour si le temps le permet*)

|                        |  |
|------------------------|--|
| <b>12h10 :</b>         | Passage aux toilettes et lavages des mains   |
| <b>12h20 :</b>         | Repas  |
| <b>13h20 :</b>         | Passage aux toilettes et lavages des mains<br>Puis Temps Calme ou sieste   |
| <b>14h15 :</b>         | Sieste, Jeux de société, jeux dans la cour ou jeux calmes, pour les enfants qui ne dorment pas                             |
| <b>15h15 :</b>         | Rassemblement puis Présentation des activités par les animateurs (les enfants choisissent l'activité qu'ils veulent faire) |
| <b>15h30 :</b>         | Début des activités en sous-groupes  |
| <b>16h15 :</b>         | Fin et rangement de l'activité/ Jeux extérieurs<br>Puis passage aux toilettes et lavages des mains                         |
| <b>16h30 – 18h15 :</b> | Goûter, Jeux libres.<br>Arrivée échelonnée des parents, moment d'échange   |

## 5. Les moyens humains

### Equipe d'encadrement

L'équipe d'animation est composée de 5 Animateurs dont une directrice d'Accueil de Loisirs (BAFD). Les animateurs de l'Accueil de Loisirs Maternel préparent un programme d'activités en concordance avec le projet pédagogique et prennent en compte les souhaits des enfants.

Dans le choix et la mise en place des activités, une place importante est accordée aux enfants, ils peuvent proposer, voire organiser des activités avec l'aide des animateurs. En effet, les temps de rassemblement des enfants seront des moments privilégiés où l'équipe d'animation est à l'écoute des souhaits d'activités, critiques, idées, suggestions et observations formulés par les enfants eux-mêmes.

Un programme est diffusé avant chaque période. De plus des passerelles entre l'Accueil de Loisirs Maternel et l'Accueil de Loisirs du siège se font régulièrement.

Un agent d'entretien est présent 2 heures par jour pour aider à la remise en état des locaux (nettoyage et vaisselle). Une secrétaire effectue des permanences d'inscription.

Cette équipe est sous la responsabilité du coordinateur du Secteur Enfance : Saïd DERDOUR.

Les équipes d'animation de l'Escale préparent un programme d'activités en concordance avec le projet pédagogique et prennent en compte les souhaits des enfants.

### Relations

Les parents ont la possibilité de participer à l'élaboration des temps de loisirs de leurs enfants en participant aux réunions de Commissions Enfance (6 rencontres durant l'année). Le Directeur du Centre de Loisirs peut rencontrer les parents désireux de partager un questionnaire ponctuel.

## 6. Le programme d'activité

### Les mercredis

Nous éditons un programme trimestriel en rapport avec le thème défini dans lequel figurent les sorties et activités proposées. Nous avons choisi de retenir un thème qui se déroule sur le long terme. Cette année cette thématique est le « vivre ensemble ».

Ce programme est diffusé tous les trimestres.

Nous proposons une palette d'activités variées et nous clôturons la période par un moment fort (spectacle, exposition, grand jeu ...).

A ce programme d'activités s'ajoutent des sorties ponctuelles en lien avec le thème (musées, expositions, événements extérieurs, parcs, forêts, ...).

## 7. Les Repas

La restauration est assurée par un traiteur qui propose la livraison de repas chauds ; nous utilisons les locaux adaptés (réfectoire) ainsi que le matériel de la cuisine de l'école.

Durant les temps de repas, un animateur sera assis à chaque table. L'animateur incitera l'enfant à goûter à tout (même si celui-ci lui dit qu'il n'aime pas) sans forcer l'enfant. L'animateur devra être attentif aux enfants de sa table pour savoir s'ils ont bien mangé.

Si un enfant refuse obstinément de manger, il devra en faire part aux animateurs et notamment à l'animateur chargé de la liste du soir afin d'en informer les parents.

Des échantillons des repas seront prélevés chaque jour par le directeur qui les gardera au frais pendant une durée de sept jours, il prendra également (dès l'arrivée du repas) les températures des aliments qu'il notera dans un cahier.

## 8. Les Activités

### Activités sur place (bricolage, cuisine, jardinage...)

En activité, le taux d'encadrement réglementaire par animateur est :

- De 8 enfants pour les moins de 6 ans

Un panel d'activités diverses est proposé aux enfants en rapport avec le thème choisi. Nous organisons des activités autour du sport, des jeux extérieurs, jeux de société, du bricolage (perles, marionnettes...), de la peinture, de l'environnement (autour du jardin pédagogique).

## Sorties en demi-journée en petits groupes

Lors des petites sorties (Musée, bibliothèque, piscine...), il est nécessaire de toujours partir à deux animateurs.

Trajet : Chacun devra porter un gilet jaune disponible au bureau enfance.

Pour traverser une route, un animateur se mettra de chaque côté du passage protégé pour faire passer le groupe.

Avant de partir, quelques petites précautions sont à prévoir :

- Emporter une trousse de secours (uniquement composé de compresses, pansements, désinfectant et ciseaux)
- S'il fait chaud, s'assurer que tous les enfants portent une casquette
- Remplir une fiche sortie type, la photocopier, en garder une et en laisser une au centre
- Les fiches sanitaires des enfants.

En sortie, le taux d'encadrement réglementaire par animateur est :

- De 8 enfants pour les moins de 6 ans

A la piscine, le taux d'encadrement réglementaire par animateur est :

- De 5 enfants pour les moins de 6 ans

Selon la sortie, un car peut être prévu. Les animateurs devront se répartir au niveau des différentes portes. Tout le monde devra être attaché lors du trajet en car. Aucun enfant ne s'assoit au niveau des portes du milieu, ainsi que la place centrale de la dernière rangée.

Avant de partir, quelques petites précautions sont à prévoir :

- Emporter une trousse de secours (uniquement composé de compresses, pansements, désinfectant et ciseaux) pour chaque animateur ;
- S'il fait chaud, s'assurer que tous les enfants portent une casquette et ont une bouteille d'eau. En cas de fortes chaleurs nous emportons des bouteilles d'eau en plus ;
- Les fiches sanitaires des enfants ;
- Des gilets jaunes pour chaque enfant et chaque animateur ;
- Des habits de rechange pour les plus petits ;
- Une fiche de sortie est affichée à l'entrée du centre afin d'informer où nous sommes partis ainsi que le nombre d'enfants et d'animateurs que nous sommes.

## 8. Evaluation

L'évaluation de ce qui a été fait ou vécu est essentielle. Elle permet de prendre le recul nécessaire pour rectifier les erreurs de parcours et éviter de tomber éventuellement dans une forme de routine.

L'évaluation avec qui et par qui ? Quand ? Comment ?

Avec et par qui ?

- les enfants,
- les animateurs,
- l'organisateur.

### Quand ?

- durant les temps informels du centre de loisirs avec les enfants,
- au moment de l'accueil des enfants avec leurs parents,
- avec les différents responsables du Centre Social et Culturel,
- lors de soirées – rencontres ou soirées festives (exemples : spectacle des enfants, repas en fin d'année scolaire avec enfants et parents de l'activité « accueil après la classe »),
- Au sein des Commissions Enfances.

### Comment ?

- en étant à l'écoute permanente des enfants et en organisant des petites réunions où chacun peut s'exprimer ;
- en favorisant une relation conviviale avec les parents ;
- en créant un climat de confiance au sein de l'équipe d'animation, répondre aux questionnements des animateurs, être à l'écoute de leurs besoins professionnels ;
- en comptabilisant le nombre d'inscrits et en le comparant aux chiffres des sessions précédentes ;
- au regard des objectifs et mises en œuvre du projet pédagogique.

### **Critères d'évaluation :**

#### Evaluation quantitative :

- Assiduité : fréquentation des enfants,
- Participation et implication des enfants dans les activités,
- Nombres d'enfants différents concernés,
- Nombre de parents présents lors des Commissions Enfance et petits déjeuner.

#### Evaluation qualitative :

- Intérêt pour les activités proposées,
- Connaissances transmises (découverte d'activités ou de technique nouvelles),
- Attitudes et comportement sociable (développement de rapports d'amitié et de confiance entre les enfants),
- Niveau d'implication et de motivation dans la vie de l'accueil de Loisirs de la part des enfants, des parents et de l'équipe d'animation du Centre Social et Culturel.

L'évaluation permet à chacun de se situer dans son action éducative et de mettre en place les corrections nécessaires. Elle permet également de rester proche des objectifs de départ ; elle donne à l'équipe d'animation le recul nécessaire qui lui permet de parfaire son action et de dégager des axes de travail prospectifs ; elle permet de vérifier que les activités proposées répondent aux attentes des enfants ; enfin, elle donne aux différents membres organisateurs, les références pour mesurer l'action menée auprès des enfants.

## **10. Formation des animateurs**

Les accueils de loisirs sont soumis à une réglementation définie par Jeunesse et Sport. Une équipe d'animateurs doit être composée :

- D'au moins 50% d'animateurs titulaires du BAFA ou d'un diplôme équivalent ;
- De 30% au plus de stagiaires BAFA ou diplôme équivalent ;
- De 20% au plus de personnes non qualifiées.



L'équipe 2014-2015 de l'ALM est composée de 5 animateurs, tous titulaires au minimum du BAFA ou en cours de formation. Le directeur est titulaire du BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur).

Outre l'aspect réglementaire des normes d'encadrement régies par Jeunesse et Sport la formation permet aux animateurs de se former en vue :

- D'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants ;
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique ;
- Construire une relation éducative de qualité avec les enfants dont nous avons la responsabilité ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Apprendre les techniques de l'animation.

## 11. Inscriptions

### Hors vacances scolaires

Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée. Les horaires d'inscription sont du lundi au vendredi de 14h à 19h.

En cas d'annulation, nous prévenir 7 jours avant. Pour raison de santé, nous présenter obligatoirement un certificat médical avant la fin du mois en cours pour le remboursement.

## 12. Numéros utiles

### Coordonnées de l'Escale

Siège.....03.88.31.45.00

Fax.....03.88.31.15.46

Mail.....[escale@csc-robertsau.com](mailto:escale@csc-robertsau.com)

Site internet.....[www.csc-escale.net](http://www.csc-escale.net)

### Numéros d'urgence

SAMU.....15

Pompiers.....18

|   |                |
|---|----------------|
| Gendarmerie.....  | 17             |
| SOS Mains.....  | 03.88.14.42.42 |
| SOS Médecin.....  | 03.88.75.75.75 |
| Hôpital le plus proche.....                                   | 03.88.45.81.81 |
| Centre anti poison.....                                       | 03.88.37.37.37 |
| Direction départementale<br>de la Jeunesse et des Sports..... | 03.88.76.76.16 |